Cours Intensif

L'INTERPRETATION DU DESSIN CHEZ L'ENFANT EN VISIOCONFERENCE *Code : COIDE*

OBJECTIFS

Le dessin d'enfant est un message. Il parle, il raconte, explique tout ce que l'enfant ne peut pas formuler verbalement.

C'est un univers d'élans et de désirs où les émotions peuvent être très intenses mais également où elles peuvent être très ponctuelles.
Le dessin est révélateur de leurs capacités intellectuelles, de leur mécanisme de pensée, du développement de leur psychomotricité.
L'étude de dessins d'enfant procure des précieux renseignements aux parents, mais également aux éducateurs qui désirent comprendre l'enfant pour mieux le guider.

Savoir être à l'écoute offre la possibilité d'enrichir la relation avec l'enfant et de l'aider à développer toutes ses potentialités au fur et à mesure qu'elles se manifestent ou bien encore d'être présent dans les moments difficiles où l'enfant ressent angoisse et instabilité.
C'est pourquoi pénétrer dans le monde du dessin d'enfant, c'est accompagner l'enfant à la rencontre de lui-même !

DESTINATAIRES

- Graphothérapeute -Tout public, s'intéressant à la Psychologie de l'enfance et de la petite enfance - Assistante maternelle -Assistante sociale- Orthophoniste - Pédopsychiatre - Psychologue - Psychomotricien - Psychopédagogue -Psychothérapeute -Responsable d'associations de l'aide à la personne

PROGRAMME

PHASE I

- Historique du symbolisme des couleurs
- Le symbolisme des couleurs
- Les instruments divers/ Le coloriage

PHASE II

- Les stades évolutifs du dessin de l'enfant
- Technique d'Approche du dessin :
- A) Impression générale au regard d'un dessin
- B) Organisation spatiale
- C) Le trait
- D) La forme
- E) Le mouvement

PHASE III

- Le plan d'étude d'un dessin et sa restitution
- Formes d'intelligence/ Activité, énergie/ Comportement
- Quelles informations apportées par les modes d'analyse du dessin ?

Cette formation aura lieu en visioconférence les jours suivants de 09h à 16h **:**

48 heures réparties les jeudis
sur 8 cours. Total : 5 devoirs
1 journée : 6h00 de formation

Voir le planning au dos

Tarif du cursus :

- au comptant : 994 € (particulier)
- en 3 mensualités : 331,34 € x3 chèques
- en convention : 1 400 € (*)

(*) Assujetti à la TVA pour les entreprises et organismes de financement

Formation dispensée par :

Mme Sylvie LEMARCHAND – LAURAIN

- Graphothérapeute

- Graphothérapeute clinique et pathologique

- Interprète du dessin chez l'enfant etl'adolescent

- Coach scolaire



INTERPRETATION DU DESSIN CHEZ L'ENFANT

CNPG Formation – 48 rue de Marseille – 60590 FLAVACOURT – Tél./ Fax : 01.44.34.23.23 / 32 – formation@cnpgconseil.com

Cours Intensif

L'INTERPRETATION DU DESSIN CHEZ L'ENFANT EN VISIOCONFERENCE *Code : COIDE*

PHASE IV

- Evolution du dessin et de la représentation humaine
- Les étapes de la construction de la représentation du bonhomme
  - Les premières traces du dessin du bonhomme
  - Les enjeux des premières traces
- Les formes solaires, le bonhomme têtard ou figure têtard
- Les aspects d'ordre affectif sur l'interprétation du dessin du bonhomme
  - Généralités
  - L'estime de soi
  - Approche psychologique
  - La conscience de l'appartenance à un sexe et son évocation
- Détails corporels de la composition du bonhomme
- Habillement
- Divers accessoires
- Les signes d'agressivités dans le dessin
- Les souffrances du corps
  - Les blessures narcissiques
  - La détresse
  - La sensation de bien-être
  - Les aspects d'ordre plus pathologique
- Approche du dessin chez l'enfant maltraité

PHASE V

- Le dessin des quatre éléments :
- Le soleil
- La maison
- Le serpent
- L'eau
- Les éléments annexes :
  - Le ciel
  - Les nuages
  - Les oiseaux
  - Le chemin
  - Les fleurs
  - Les pierres
  - Les astres
  - Le bateau
  - L'avion
  - La voiture
  - Les montagnes
  - L'arc-en-ciel
  - Autres éléments divers

PHASE VI

- Approche du dessin de la famille
- Examen de chaque personnage
- Les liens communs
- Les divergences
- Les personnages supprimés
- Éléments ajoutés

Formation dispensée par :

Mme Sylvie LEMARCHAND – LAURAIN

- Graphothérapeute
- Graphothérapeute clinique et pathologique
- Interprète du dessin chez l'enfant etl'adolescent
- Coach scolaire

PLANNING SESSION 2023-2024

Septembre	28			
Octobre	5	12	19	
Novembre	9	16	23	30
Décembre	Examen Jeudi 14 décembre 2023			

Autre session en 2024

Février	1er	8	15	22
Mars	14	21	28	
Avril	4			
Décembre	Examen Jeudi 18 avril 2024			

Cours de 09h à 16h

PEDAGOGIE

L'enseignement est dispensé à de petits groupes. Un fascicule de travail est remis à chaque participant

ATTESTATION

Un certificat d'enseignement supérieur libre d'aptitudes à la pratique de l'interprétation du dessin chez l'enfant est délivré en cas de



CNPG FORMATION

- Etablissement d'enseignement Supérieur Privé enregistré auprès de l'Académie de Versailles sous le N° 0952166N
- N° de déclaration d'activité de formation : 11 75 54354 75

Retrouvez toutes nos formations sur notre site internet :



www.cnpg-formation.com



PHASE VII

- Interprétation de l'arbre dans le dessin
  - L'impression générale
  - Les instruments
  - Le coloriage
  - L'espace
  - Le trait
  - La forme
  - Le mouvement
  - La couronne
  - Les branches
  - Le tronc
  - Les racines
  - Les éléments ajoutés

DEROULEMENT

L'enseignement est dispensé à de petits groupes de participants, afin de valoriser l'interactivité et le dialogue (*minimum de 7 personnes et maximum 10 personnes*).

La pédagogie est active et interactive, basée sur l'étude de cas concrets, d'ouvrages de référence, de simulations, de jeux de rôle et à l'aide d'outils pédagogiques impliquant le participant à chaque étape de la formation. Tout est mis en œuvre pour permettre au participant d'atteindre ses propres objectifs de formation.

Satisfaction des stagiaires

Que ce soit la graphothérapie ou l'interprétation du dessin de l'enfant, des formations très intéressantes, bien conçues, avec des cas concrets à étudier. De bons supports de cours, bien construits et évolutifs. Des devoirs réguliers à rendre pour mettre en application ce qui a été vu en cours. Une formatrice bienveillante, à l'écoute, qui donne beaucoup d'elle-même.
J'ai déjà recommandé ces formations à mon entourage.
Un grand merci.
Violaine V. / COIDE – 2017

La formation est de qualité et richement illustrée de cas concrets, tout comme la formatrice Laurence Delcourt-Mélin qui est très l'écoute, disponible, avec une envie de transmettre son savoir.
La formation sur l'interprétation du dessin de l'enfant est d'une qualité comparable et s'insère pleinement dans la continuité.
Élodie D. / COIDE – 2017

Cours vivants, dynamiques, bon équilibre théorie et pratique. L'ambiance donnée par l'animatrice est conviviale.
Véronique D-J. / COIDE 2018

[…]

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Cours en visioconférence d'Interprétation du dessin chez l'enfant

PARTICIPANT

❑Mlle ❑ Mme ❑ M. Prénom : ..... Nom : .....

Fonction : .....

Adresse : .....

.....

Tél. : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| e-mail : .....

ENTREPRISE

Responsable formation

❑Mlle ❑ Mme ❑ M. Prénom : ..... Nom : .....

Fonction : .....

Raison sociale : .....

Adresse : .....

Tél. : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| e-mail : .....

Fax : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| N° Siret : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

FORMATION

Titre – Cours oraux	Dates	Financement personnel		Entreprise ou organisme HT
		au comptant	En X mensualités	
❑ Interprétation du dessin chez l'enfant [**COIDE**]Session 2/2023	du 28 septembre au 30 novembre 2023	❑994 € TTC	❑3 x 331,34 € TTC	❑1400 € HT(*)
❑ Examen Final [**COIDE**]Session 2/2023	jeudi 14 décembre 2023	❑ 95 € HT(*)		❑ 114 € TTC
❑ Interprétation du dessin chez l'enfant [**COIDE**]Session 1/2024	du 1er février au 4 avril 2024	❑994 € TTC	❑3 x 331,34 € TTC	❑1400 € HT(*)
❑ Examen Final [**COIDE**]Session 1/2024	Le jeudi 18 avril 2024	❑ 95 € HT(*)		❑ 114 € TTC

↑*Cocher la formation désirée*

(*) Assujetti à la TVA pour les entreprises et organismes de financement

REGLEMENT à titre personnel

❑ Ci-joint la somme de : ……€ Par : ❑ chèque ❑ espèces (*à l'ordre de* CNPG CONSEIL RH) ❑ virement

Chèque ou virement : *possibilité de paiement en 4 mensualités* **(x mensualités : 1 paiement à l'inscription et les autres les mois suivant).**

REGLEMENT professionnel (*en convention*)

Le règlement sera effectué par ❑ un OPCO, soit : ……€ +TVA ou ❑mon entreprise, soit:……€ +TVA

❑ **J'autorise l'enregistrement et la rediffusion du cours aux membres de ma promotion** (*voir condition droit à l'image au verso*)

Pour toute inscription ferme, nous retourner **le bulletin d'inscription dûment rempli et signé, accompagné du règlement (et CV à contact@cnpgconseil.com).** Les inscriptions ne seront prises en compte qu'assorties de leur règlement complet (choisir la formule de paiement).

En cas d'abandon ou de désistement 2 semaines avant le début des cours, le montant total de la formation reste dû.

FACTURATION

Etablissement à facturer, si différent :

.....

.....

Cachet et signature de l'entreprise

Date:___ / ___ / _____

Signature du participant

Date:___ / ___ / _____

CNPG CONSEIL RH
RCS PARIS 518 837 729 00038 – Code NAF 7022Z
N° déclaration d'activité de Formation : 11 75 54354 75
N° TVA Intracommunautaire : FR80 518 837 729
28 rue de Londres – 75009 PARIS
Tél. : 01 44 34 23 23 – Fax : 01 44 34 23 32
Web : www.cnpgconseil.com / www.cnpg-formation.com/

Pour nous le transmettre :

Par fax **01 44 34 23 32**

Par courrier : **CNPG Formation**
48 rue de Marseille – 60590 FLAVACOURT

Par mail : formation@cnpgconseil.com

Voir au verso les conditions générales de ventes

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les formations s'inscrivent dans le cadre de l'article L.6313-1 du Code du Travail. L'effectif maximal est de 15 participants pour les formations inter courtes et 20 pour les formations inter longues.

MODALITES D'INSCRIPTION

Formations inter-entreprises courtes (≤15 jours) :

L'inscription du (des) stagiaire(s) est prise en compte dès réception du bulletin d'inscription daté, cacheté et signé par l'Entreprise. Pour les individuels, le paiement du montant total du stage est exigé à l'inscription.

Formations inter-entreprises longues (>15 jours) :

L'envoi du dossier de candidature est accompagné des frais de dossier non remboursables en cas de non admission ou désistement. L'inscription au stage est conditionnée par la validation du dossier de candidature et est prise en compte dès la signature de la convention ou du contrat de formation professionnelle, accompagné(e) d'un chèque d'acompte de 25 % du coût total de la formation.

DOCUMENTS CONTRACTUELS

Formations inter courtes : dès la réception du bulletin valant convention de formation simplifiée, un courrier d'accusé de réception vous est adressé. Une convention peut être adressée sur demande.

Formations inter longues : dès validation du dossier de candidature, nous vous adressons la convention de formation ou le contrat de formation professionnelle en deux exemplaires, dont un est à nous retourner.
Dix jours avant l'ouverture de stage, vous recevez une convocation qui précise les éléments pratiques.
En fin de formation, une attestation de formation ou certificat/ diplôme (pour les formations concernées et en cas de réussite) est remis(e) à chaque participant. L'attestation de présence est envoyée à l'entreprise avec la facture (valant convention de formation simplifiée pour les formations inter courtes).

MODALITES FINANCIERES

Les prix sont nets, le CNPG Formation n'étant pas assujettie à la TVA pour ses activités de formation. Ces prix comprennent la documentation remise à chaque stagiaire.

- **Par l'entreprise**
  Les frais de formation sont payables à réception de la facture.
- **Par un particulier**
  Les frais de formation sont acquittés conformément à l'échéancier annexé au contrat de formation professionnelle.
- **Par un OPCA**
  L'entreprise (ou le stagiaire) s'engage à faire toutes les démarches préalables nécessaires auprès de son organisme financeur ou OPCA. Si CNPG Formation Continue n'a pas l'accord de prise en charge à l'ouverture de la formation ou en cas de refus de paiement pour absence ou défaillance du stagiaire, l'entreprise ou le stagiaire est redevable de tout ou partie de la facture qui lui sera adressée directement. En cas de défaillance du stagiaire, le montant ne pourra pas être imputé sur le budget formation.

Conditions de règlement : à réception de la facture éditée à l'issue de chaque session de formation par chèque à l'ordre de CNPG FORMATION ou par virement bancaire à BRED Gisors - Banque 10107 – Guichet 00382 – N° compte 00010056737 - Clé RIB 38 - IBAN FR76 1010 7003 8200 0100 5673 738 – Code Bic BREDFRPPXXX.

CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

Annulations - reports du fait de CNPG Formation Continue
Dans le cas où le nombre de participants est jugé pédagogiquement insuffisant, CNPG Formation Continue se réserve le droit d'annuler ou de reporter le stage 10 jours ouvrés avant le début du stage.

CNPG Formation se réserve le droit de remplacer un formateur défaillant par une personne aux compétences techniques équivalentes ou s'engage à reporter la formation dans les meilleurs délais.

En cas de pandémie, épidémie, catastrophe naturelle ou grève, nos cours oraux peuvent être amenés à un report ou éventuellement être animés en visioconférences.

Annulations - reports du fait de l'entreprise ou du stagiaire
Pour toute demande d'annulation avant le début de la formation, l'entreprise ou le stagiaire doit adresser un courrier ou un fax à CNPG Formation Continue dans un délai de 10 jours ouvrés. Passé ce délai, CNPG Formation Continue facturera un dédit à titre d'indemnité selon les conditions suivantes :

Formations inter courtes

- 50 % du coût total de la formation dans un délai compris entre 6 et 9 jours ouvrés avant le début de la formation.
- 100 % du coût total dans un délai inférieur ou égal à 5 jours ouvrés avant le début de la formation pour toute formation commencée.

Formations inter longues

- 25 % du coût total de la formation dans un délai compris entre 1 et 9 jours ouvrés avant le début de la formation.
- 100 % pour toute formation commencée.

Ces sommes ne sont pas imputables sur le budget Formation Continue (à l'exception des journées de formation suivies).

DIFFERENDS EVENTUELS

Le Tribunal de Paris est seul compétent pour régler les litiges et la loi applicable est la loi française.

DROIT A L'IMAGE ET A LA VOIX

Dans une démarche de qualité et de rediffusion, vous autorisez à titre gratuit, le CNPG FORMATION à transmettre la rediffusion du cours dont vous participez pour un usage de replay pédagogique et pour une durée limitée à 8 jours, aux élèves de la même promotion.

Vous vous engagez à ne jamais conserver sous toutes ses formes (images, vidéos ou bandes sonores) ces enregistrements de cours, et excluez toutes diffusions auprès de prospects, clients ou autre tiers, à des fins ou non d'usages commerciaux (*).

CNPG Formation s'engage à ne pas conserver et/ou exploiter votre image et voix à des fins ou non d'usages commerciaux*.

(*)Sous peine de l'article 226-1 et 226-8 du Code pénal qui prévoit la possibilité d'un an d'emprisonnement et une peine d'amende pouvant atteindre 45.000,00 euros.